



Commission de la Mobilité et des Travaux publics

Procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2022

(la réunion a eu lieu par visioconférence)

Ordre du jour :

1. 8034 Projet de loi relative à un régime d'aides pour la promotion du transport ferroviaire et fluvial
- Rapporteur : Madame Chantal Gary

- Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'État
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. 8078 Projet de loi relative à l'aménagement de la liaison cyclable directe entre Esch-sur-Alzette et Belval
- Rapporteur : Madame Chantal Gary

- Examen de l'avis du Conseil d'État
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. Divers

*

Présents : M. Frank Colabianchi, M. Félix Eischen, M. Jeff Engelen, Mme Chantal Gary, M. Marc Goergen, M. Max Hahn, M. Marc Hansen, Mme Cécile Hemmen, M. Aly Kaes, M. Claude Lamberty, M. Marc Lies, M. Marc Spautz, Mme Jessie Thill, M. Carlo Weber

Mme Myriam Cecchetti, observateur délégué

M. François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

M. Romain Spaus, Mme Anouk Enschedé, M. Gilbert Schmit, M. Frédéric De Oliveira, du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Roland Fox, directeur de l'Administration des Ponts et Chaussées

Mme Tania Sonnetti, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Semiray Ahmedova, M. Serge Wilmes

*

Présidence : Mme Chantal Gary, Présidente de la Commission

*

1. 8034 Projet de loi relative à un régime d'aides pour la promotion du transport ferroviaire et fluvial

Suite à une brève présentation du projet de rapport par Madame la Présidente-Rapportrice, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

La commission parlementaire propose à la Conférence des Présidents comme temps de parole le modèle de base.

Madame la Présidente-Rapportrice informe la commission parlementaire que le vote en séance plénière est prévu pour mardi, le 20 décembre 2022.

2. 8078 Projet de loi relative à l'aménagement de la liaison cyclable directe entre Esch-sur-Alzette et Belval

Suite à une brève présentation du projet de rapport par Madame la Présidente-Rapportrice, le rapport est adopté à la majorité des membres présents, à l'exception de Monsieur Marc Goergen (Piraten), qui vote contre.

La commission parlementaire propose à la Conférence des Présidents comme temps de parole le modèle de base.

Madame la Présidente-Rapportrice informe la commission parlementaire que le vote en séance plénière est prévu pour mardi, le 20 décembre 2022.

Finalement, Madame la Présidente tient encore à préciser que la nouvelle date de l'inauguration de la piste cyclable directe entre Esch-sur-Alzette et Belval, i.e. de la plus longue passerelle cycliste d'Europe, est prévue pour vendredi, le 23 décembre 2022 à 13.00 heures.

3. Divers

Aucun point divers n'est abordé.

Procès-verbal approuvé et certifié exact